



ASTAPAT'NANTES

9, RUE DES EPINETTES 44300 NANTES

QUESTIONNAIRE SANTE – ANNEE 2026/2027

(à remplir et conserver par vous – ne pas transmettre)

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON :

Durant les douze derniers mois :	OUI	NON
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?		
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine; des palpitations; un essoufflement inhabituel ou un malaise ?		
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?		
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?		
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé; avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?		
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?		
A ce jour :	OUI	NON
7) Ressentez-vous une douleur; un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux; articulaire ou musculaire (fracture; entorse; luxation; déchirure; tendinite; etc.) survenu durant les 12 derniers mois ?		
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?		
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?		
..../....		

NB : Les réponses relèvent de la seule responsabilité de l'adhérent.

1^{er} cas : Si vous avez répondu NON à toutes les questions en ayant bien compris la question (une réponse « je ne sais pas » est considérée comme « oui » et donc nécessite l'avis d'un médecin) : Pas de certificat médical à fournir avant la délivrance de la carte d'adhésion. Mais attestez, selon le modèle ci-joint, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de l'adhésion à l'ASTAPAT.

2^{ème} cas : Si vous avez répondu OUI à une seule ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir obligatoirement au club avant la délivrance de la carte d'adhésion. Consultez votre médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné afin qu'il puisse réaliser un examen adapté à votre cas. Un médecin du sport peut aussi être consulté.